

# Enquête dans les archives

## Holocauste, génocide au Cambodge et intervention du Canada



Centre commémoratif  
de l'Holocauste à Montréal

Montreal Holocaust  
Memorial Centre

BRATISLAVA  
Slovaquie.



---

Centre commémoratif  
de l'Holocauste à Montréal

---

Montreal Holocaust  
Memorial Centre

---

5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine  
(Maison Cummings)  
Montréal (Québec)  
H3W 1M6 Canada

Téléphone : 514-345-2605  
Télécopie : 514-344-2651  
Courriel : [info@mhmc.ca](mailto:info@mhmc.ca)  
Site Web : [www.mhmc.ca](http://www.mhmc.ca)

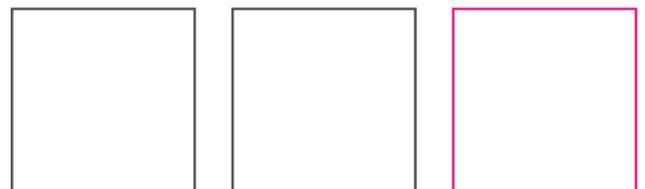
Produit par Le Centre commémoratif de l'Holocauste à Montréal, 2012

Conception et réalisation : Sabrina Moisan  
Réalisation graphique : Fabian Will  
Stagiaire à la recherche : Claudia Seidel  
Production du DVD : Paul Richard

Le contenu de ce guide peut être reproduit et distribué à des fins éducatives seulement.

## Table des matières

Explication générale du programme.....	2
Objectifs d'apprentissage.....	2
Approche pédagogique.....	3
Liens avec les programmes scolaires.....	3
Monde contemporain.....	3
Éthique et culture religieuse.....	4
Légende pour les symboles.....	5
Déroulement proposé dans ce guide.....	6
<b>1<sup>ère</sup> partie</b> L'Holocauste.....	8
<b>2<sup>e</sup> partie</b> Les droits humains et l'intervention.....	12
<b>3<sup>e</sup> partie</b> Visite au Musée.....	15
<b>4<sup>e</sup> partie</b> Le génocide au Cambodge.....	17
<b>5<sup>e</sup> partie</b> Synthèse.....	21



## Explication générale du programme

Ce programme éducatif sur l'intervention du Canada pendant l'Holocauste (1933-1945) et le génocide au Cambodge (1975-1979) offre une réflexion sur le génocide, les droits humains et les enjeux liés à l'intervention. L'élève est invité à étudier l'histoire de l'Holocauste et du génocide cambodgien et à réfléchir sur les possibilités d'intervention et les principes qui guident les individus et les nations vers l'action pour la protection de vies humaines. Une attention particulière est donnée au rôle des Canadiens et de leur gouvernement.

Au terme de ce programme, l'élève maîtrisera les notions de droits et libertés fondamentaux et de génocide, de même que les enjeux liés à l'intervention pour la protection des droits humains.

## Objectifs d'apprentissage

### Acquérir un contenu notionnel :

- Histoire de l'Holocauste (1933-1945)
- Histoire des crimes génocidaires commis au Cambodge (1975-1979)
- Politiques d'immigration du Canada
- Interventions du Canada lors du conflit mondial
- Interventions humanitaires du Canada
- Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUCH)
- Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (CPRG)
- Rôle du Canada au sein de l'Organisation des Nations Unies (ONU)

### Maîtriser des concepts centraux :

- Génocide
- Intervention
- Droits

### Développer des compétences :

- Analyser des sources documentaires et iconographiques primaires et secondaires;
- S'exercer au processus d'interprétation historique et politique
- Réfléchir de manière critique et complexe sur un problème social d'envergure internationale

## Approche pédagogique

Ce programme opte pour une approche centrée sur la démarche historique d'interprétation des faits à partir de l'analyse de documents primaires ou secondaires.

Il s'agit d'une démarche non linéaire entre les étapes suivantes : lire des documents; dégager les faits et les informations; mettre les faits en relation; interpréter les faits afin de répondre à une question (redonner du sens aux documents).

## Liens avec les programmes scolaires

### Monde contemporain

Compétences disciplinaires :

- Interpréter un problème du monde contemporain (le génocide)
- Prendre position sur un enjeu du monde contemporain (intervention)

Amener l'élève à :

- interpréter un problème du monde contemporain, à savoir le génocide;
- faire des liens entre des génocides passés et les tensions et conflits dans le monde contemporain;
- mettre en relation des faits, dégager des similitudes et des différences entre l'Holocauste et le génocide du Cambodge;
- définir le génocide et les droits humains;
- améliorer sa connaissance de l'exercice des droits et libertés et des institutions internationales telles que l'Organisation des Nations Unies (ONU);
- élaborer des possibilités d'action (s) pour les droits humains, réfléchir aux moyens et aux principes menant à l'intervention pour la défense des droits humains;
- prendre position par rapport à la question de l'intervention dans les cas contemporains de génocides;
- s'appuyer sur des repères culturels tels que la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948) et la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (1948).

## Éthique et culture religieuse

Compétences disciplinaires :

- Réfléchir sur des questions éthiques
- Pratiquer le dialogue

Amener l'élève à :

- Aborder un enjeu de société, à savoir la défense des droits humains et de la dignité humaine
- Réfléchir sur des questions éthiques, à savoir le génocide en tant que violation des droits humains et la question de l'intervention en pays étranger
- Porter un regard sur les tensions et conflits de valeurs et leurs conséquences potentielles sur les droits humains et la dignité humaine

Pratiquer le dialogue et élaborer un point de vue sur la défense des droits humains.

## Légende pour les symboles



Durée de l'activité



Annexe



Voir le DVD



Conseil / information supplémentaire

## Déroulement proposé dans ce guide

Le programme se divise en cinq parties.

### Première partie - L'Holocauste

La première partie consiste en une étude historique du génocide des Juifs pendant la Deuxième Guerre mondiale. Il s'agit de se familiariser avec cet événement et plus spécifiquement, de voir comment le Canada est intervenu.

- |            |                                         |
|------------|-----------------------------------------|
| Activité 1 | Élément déclencheur                     |
| Activité 2 | Activation des connaissances des élèves |
| Activité 3 | Étude historique de l'Holocauste        |
| Activité 4 | Analyse de l'intervention du Canada     |

### Deuxième partie - Les droits humains et l'intervention

La seconde partie est une étude de la question de la défense des droits humains et de l'intervention en général, de même que dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit d'étudier les textes internationaux (DUDH, CPRG) et de réaliser une activité sur les déclarations des Alliés de 1942 et de 1943.

- |            |                                                                             |
|------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| Activité 1 | Analyse des textes internationaux<br>(L'Holocauste est-il un génocide?)     |
| Activité 2 | Déclarations des Alliés et le Tribunal militaire international de Nuremberg |

### Troisième partie - Visite au Musée

La troisième étape du programme est la visite au musée commémoratif de l'Holocauste à Montréal et le témoignage d'un survivant de l'Holocauste. Ces activités permettront de formaliser certains apprentissages sur l'histoire de l'Holocauste.

## Quatrième partie – Le génocide au Cambodge

La quatrième partie consiste en une étude historique des crimes génocidaires commis au Cambodge entre 1975 et 1979. Les élèves prennent connaissance de cet événement et découvrent la nature de l'intervention du Canada à l'égard de cet événement.

- Activité 1      Élément déclencheur
- Activité 2      Étude historique du génocide au Cambodge
- Activité 3      Analyse de l'intervention du Canada
- Activité 4      Le génocide

## Cinquième partie — Synthèse

La dernière partie vise à comparer les deux événements historiques (les similitudes et les différences dans les étapes menant au génocide) et à réfléchir plus généralement sur les enjeux liés à l'intervention, hier et aujourd'hui.

- Activité 1      Analyse des étapes menant aux génocides  
(comparaison des deux génocides)
- Activité 2      Analyse et réflexion sur les formes d'intervention du  
Canada pour la défense des droits humains hier et  
aujourd'hui

## 1<sup>ère</sup> partie - L'Holocauste

Cette partie initie à l'histoire de l'Holocauste et du rôle qu'y ont joué des Canadiens et leur gouvernement, tout en s'exerçant à la pensée historique, critique.

### Activité 1



30 minutes

### Élément déclencheur

Objectif :

Susciter l'intérêt des élèves pour l'Holocauste par la lecture et l'analyse d'une lettre écrite par un résistant juif.



Démarche :

1. Demandez aux élèves de lire la lettre et d'en faire l'analyse critique en répondant aux questions.
2. En grand groupe, collectez les réponses des élèves aux différentes questions.
3. Notez les hypothèses et les questions soulevées et dites aux élèves qu'ils découvriront des éléments de réponses au cours de ce programme.
4. Faites un bilan des faits qui ont été établis à la lecture de cette lettre, de même que des hypothèses des élèves concernant l'événement dont il est question.



Vous pouvez faire faire ce travail en équipe ou en grand groupe. Il est important que tous comprennent bien comment faire l'analyse d'un document, car ce travail reviendra à plusieurs reprises dans le programme.



## Activation des connaissances des élèves

## Activité 2

Objectif :



45 minutes

Identifier les connaissances des élèves sur l'Holocauste et les Juifs.

Démarche :

1. En grand groupe, demandez :

- Qui a vu le film La Chute; La liste de Schindler; Le Pianiste; La vie est belle; etc. ?
- Qu'est-ce que ces films ont en commun?
- Que savez-vous sur la Deuxième Guerre mondiale?

Poursuivez en posant la question suivante :

- Quelqu'un a-t-il déjà entendu les mots suivants : « Holocauste », « Nazisme », « Hitler », « Juif », « Génocide », « Antisémitisme », etc. ?

Divisez les élèves en sous-groupes de quatre élèves et faites-les travailler sur la définition de l'un ou l'autre de ces mots (ou sur tous) :



Demandez aux équipes de répondre par écrit (sous forme de points ou de schéma conceptuel) à la question suivante :

- Que savez-vous sur la guerre?

2. Présentez les diverses photographies de Juifs avant la guerre et demandez aux élèves de décrire ce qu'ils voient en faisant ressortir les caractéristiques des Juifs avant la Deuxième Guerre mondiale.



3. Faites réfléchir les élèves sur le phénomène de la discrimination (particulièrement la discrimination d'État, qui décide de qui est un ennemi et qui ne l'est pas, sans se soucier de savoir si ces individus se reconnaissent ou non dans cette catégorie).

Amorcez une réflexion en leur demandant :



- Qu'est-ce qu'un préjugé ou un stéréotype?
- Qu'est-ce qu'un bouc-émissaire?
- Qui peut être victime de discrimination?



Tout comme aujourd'hui, il n'était pas toujours possible d'identifier un Juif par son apparence. De même, comme c'est le cas au Canada, les pays européens comptaient des Juifs ayant une grande diversité de pratiques, allant de Juifs-laïcs (non religieux) à d'autres, très religieux, et vivant selon les règles de la Torah, leur livre sacré.



## Activité 3



au choix

## Étude historique de l'Holocauste

Objectif :

Acquérir de l'information historique sur l'Holocauste, par l'analyse de documents.



Démarche :

1. Divisez la classe en sous-groupes de quatre élèves, donnez à chacun une série de documents. La tâche des élèves est de répondre aux questions associées à l'analyse des documents. Dites-leur que leur mission est de dégager l'information (contexte spatio-temporel, faits importants [idéologie, événements], personnages impliqués) et de mettre cette information en ordre chronologique.



2. Une fois l'analyse des documents terminée, tout le monde se rassemble pour la mise en commun. Chaque équipe doit nommer un porte-parole. Les porte-parole présentent aux autres la portion d'histoire que leur équipe a découverte dans leur dossier.



3. Synthèse ou activité d'évaluation : répondre aux questions suivantes
  - Quelles sont les principales caractéristiques de l'Holocauste?
  - Quels éléments du contexte social, politique, économique permettent d'expliquer l'événement?
  - Qui sont les bourreaux?
  - Qui sont les victimes?
  - Quand le génocide a-t-il eu lieu?
  - Pourquoi l'événement a-t-il eu lieu?
  - Quelle est l'idéologie derrière le génocide? Quelles en sont les principales idées?
  - Où l'événement a-t-il eu lieu?
  - Comment le génocide a-t-il pris fin?

## Les réactions au Canada

## Activité 4

Objectif :

Réfléchir sur les réactions du Canada et de certains citoyens canadiens devant la persécution des Juifs d'Europe.  
Comprendre la complexité de l'intervention.



2 leçons

Démarche :

1. Divisez la classe en six équipes. Donnez l'une des trois tâches suivantes à chaque équipe (2 équipes par tâche)
  - a. L'immigration juive au Canada.
  - b. Les positions du Premier ministre Mackenzie King
  - c. Les discours du Président du Congrès juif canadien, Samuel Bronfman
2. Menez en grand groupe la réflexion sur la *Politique d'accueil des réfugiés de 1947*. Il s'agit de la première politique d'accueil de réfugiés du Canada.
3. En grand groupe, menez une discussion sur les moyens dont disposaient les Canadiens pour aider les Juifs, sur ce qu'ils savaient, ou sur les choix et les possibilités qui s'offraient à l'État canadien pendant la guerre. Demandez aux élèves de résumer les interventions du Canada et d'organismes canadiens, en se servant de ce qu'ils ont appris dans les tâches précédentes.  
Par ex. : accueil de quelques immigrants pendant la guerre, parrainage au sein de la communauté juive, participation à la guerre.
4. Discutez ensuite de ce qui a été fait par le Canada et les Canadiens. Faites-en une évaluation historique (ATTENTION : pas de jugement de valeur)

## 2<sup>e</sup> partie - Les droits humains et l'intervention

Cette partie vise à faire comprendre qu'après l'Holocauste, la communauté internationale a cherché à prendre des mesures visant à prévenir les génocides et s'est ainsi donné des structures de réflexion et d'intervention. Il s'agit d'une réflexion sur les droits humains et sur les instruments de justice qui permettent le respect ou la punition des violations.

### Activité 1



80 minutes

### Analyse des textes internationaux

Objectif :

Prendre connaissance de deux textes de loi encore centraux de nos jours dans la politique et la justice internationales : la *Convention pour la prévention et la répression des crimes de génocide* et la *Déclaration universelle des droits de l'Homme*.



Démarche :

Étude des textes internationaux

- a. Réfléchir sur les Droits de l'Homme – activation des connaissances antérieures (40 minutes)

Afin de susciter la discussion, demandez aux élèves de répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce qu'un droit? Donnez des exemples de droits.
- Qui a des droits?
- Qui décide de ce que sont les droits?
- Qui les applique?

Demandez ensuite aux élèves de lire le sommaire de la Déclaration universelle et de réagir aux droits qui s'y trouvent.

Discutez ensuite de quelques-unes des questions suivantes :

- Est-ce qu'un État a tous les droits sur son territoire?
- Sur quels aspects un État démocratique diffère-t-il d'un État totalitaire? Y a-t-il encore des pays vivant sous un régime totalitaire aujourd'hui?
- Un génocide peut-il se produire dans un État démocratique?
- Que faire lorsque l'État se retourne contre ses citoyens? Quelles sont les réactions possibles des individus? Se cacher, rester à l'écart, collaborer, résister?



Vous pouvez intégrer l'étude de la *Charte canadienne des droits et libertés* ou la *Charte des droits et libertés de la personne* [Québec]

- Qui peut intervenir lorsqu'un État se retourne contre ses citoyens (individus, collectivités, système de justice, États voisins, etc.)?
- Selon quels principes les autres pays devraient-ils intervenir dans le cas où la population (ou une partie de la population) d'un pays est en danger?
- Avons-nous besoin d'une structure internationale (comme l'ONU) ayant pour but de surveiller les pays et d'intervenir lorsque les droits des citoyens sont niés?
- Est-ce que des individus peuvent intervenir pour défendre les droits de la personne? Comment? Connaissez-vous des exemples concrets d'intervention?
- Dans un monde idéal, quels rôles pourraient jouer les États ou les organismes internationaux pour protéger les droits de la personne?



b. Définir le génocide (20 minutes)

Demandez aux élèves comment ils définiraient le terme « génocide ». Notez les éléments de définition au tableau.

Faites lire la définition de l'ONU, puis rediscutez de cette définition.



c. L'Holocauste est-il un génocide? (20 minutes)

Demandez aux élèves de discuter et de répondre aux questions ci-bas. Vous pouvez décider de noter les réponses ou d'en faire une discussion libre.

- À partir de la définition officielle d'un génocide, peut-on affirmer que l'Holocauste est un génocide? Pourquoi?
- Quels droits des Juifs ont été bafoués pendant l'Holocauste?

Reprenez les éléments de la définition et illustrez-les par l'Holocauste.

d. La défense des droits aujourd'hui

- Connaissez-vous des exemples de violation des droits humains ayant cours aujourd'hui?
- Donnez des exemples à partir de l'actualité internationale ou nationale.
- Connaissez-vous d'autres exemples de génocides?
- Pour quels motifs certains groupes ont-ils été victimes de génocide (religion, condition sociale, origine ethnique, couleur de la peau, convictions politiques, etc.)?
- Pour quelles raisons, d'après vous, étudions-nous un tel sujet dans ce cours? À quoi ça sert?



Vous n'avez pas à chercher les réponses exactes à ces questions. Elles visent surtout à faire réfléchir les élèves sur le fait que les droits des citoyens sont protégés par les États, mais que cela ne suffit pas. Ils doivent aussi saisir qu'un État démocratique, un État de droit, s'engage à respecter et protéger les droits de ses citoyens, alors qu'un État totalitaire peut en décider autrement. De même, ils doivent reconnaître que l'individu a un rôle à jouer dans la protection de ses droits et de ceux de ses semblables.



Attirez leur attention sur le terme « race » : est-ce approprié que ce terme soit là? Spécifiez qu'il n'y a qu'une seule race d'humains et que l'utilisation du terme « race » pour parler des différences culturelles ou ethniques est inappropriée, bien que cela n'invalide pas le document officiel.

## Activité 2



1 leçon

### Déclarations des Alliés et le Tribunal militaire international de Nuremberg

Objectif :

Faire le lien entre les textes de loi et l'Holocauste.

Comprendre que le tribunal militaire international de Nuremberg constitue la première expérience de justice internationale. C'est aussi la première fois qu'il est question de limiter la souveraineté des États pour favoriser la protection des droits humains.

Démarche :

1. Faites faire l'activité sur les déclarations des alliés de 1942 et de 1943



2. Présentez aux élèves les principales caractéristiques du tribunal de Nuremberg

- a. Rappelez que la réponse des pays alliés pour punir les criminels responsables de l'Holocauste a été de les traduire en justice. Ils ont mis sur pieds le premier tribunal international, le Tribunal militaire international de Nuremberg. Donnez un aperçu de ses caractéristiques.



- b. Est-ce que le choix des Alliés de traduire en justice les criminels était justifié? Était-ce le meilleur choix?



Cette activité vise à démontrer que les dirigeants alliés connaissaient très bien le traitement qui était infligé aux Juifs en Europe nazie et vise aussi à faire constater que mise à part l'intervention militaire, il n'y avait pas de structure de justice internationale à ce moment pour juger les coupables.

## 3<sup>e</sup> partie - Visite au Musée

Objectif général :

La visite au musée, qui peut être suivie par le témoignage d'un survivant, offre une synthèse organisée du contenu à l'étude sur le génocide des Juifs et permet aux élèves d'appliquer les savoirs acquis une nouvelle fois, dans un nouveau contexte.



Démarche : AVANT la visite, en classe

1. Présentez les huit étapes menant au génocide, développées par Stanton.



2. Il est important de ne pas s'arrêter uniquement au rôle des bourreaux, mais de montrer aussi la variété des réactions des victimes pendant l'événement.



3. Révisez avec les élèves les différentes formes d'interventions canadiennes qu'ils ont vues dans la première partie du programme.

Préparation à la visite :

Nous suggérons de diviser les élèves en équipes d'environ deux ou trois élèves (selon la grandeur du groupe – les visites se font par sous-groupes d'environ 15 élèves) et de donner une tâche à chaque équipe, parmi les suivantes (étapes du génocide, exemples de résistance, exemples d'intervention)



Il est primordial de diviser le travail en équipe, car nous souhaitons que les élèves se concentrent sur les apprentissages liés à la visite guidée et en apprécient la richesse.

Témoignage de survivant :

Après la visite, vous avez la possibilité d'entendre le témoignage d'un survivant au musée ou en classe.

Les survivants présentent leur expérience personnelle de l'Holocauste, ils permettent aux élèves de mettre un visage sur les chiffres et de comprendre l'impact de l'Holocauste sur la vie quotidienne des Juifs.



Retour en classe - Mise en commun :

La mise en commun des trouvailles des équipes et la discussion qui suivra constituent la synthèse des deux premières étapes de ce programme (Holocauste et Droits humains).



Si vous le souhaitez, vous pouvez demander à une équipe de prendre l'exemple du survivant rencontré pour illustrer comment la persécution des Juifs et les interventions (ou non-intervention) ont été vécues par cette personne.

## 4<sup>e</sup> partie - Le génocide au Cambodge

Cette partie vise à faire connaître le génocide au Cambodge, commis entre 1975 et 1979, de même que l'intervention canadienne pour sauver les victimes.

### Élément déclencheur

Objectif :

Faire réfléchir les élèves et éveiller leur intérêt pour le sujet.

Démarche :

1. Avant de commencer, créez une ambiance en faisant jouer de la musique khmère

L'hymne national du Kampuchéa démocratique des Khmers rouges ou toutes autres pièces de l'époque que vous trouverez ici :

- <http://www.d.dccam.org/Archives/Musics/Music.htm>
- [http://www.d.dccam.org/Archives/Musics/Songs/Khmer\\_Rouge\\_National\\_Anthem.mp3](http://www.d.dccam.org/Archives/Musics/Songs/Khmer_Rouge_National_Anthem.mp3)

2. Montrez la photo de Duch sans le présenter et demandez aux élèves d'imaginer quelle pourrait être l'histoire de cet homme.



matériel élèves

3. Dites-leur que cet homme vit au Cambodge. Situez le pays sur la carte du monde.
4. Présentez Duch rapidement



13

5. Annoncez le sujet de cette partie : étude du génocide au Cambodge et du rôle qu'y a joué le Canada.
6. Qui sont les Cambodgiens? Présentez rapidement la culture et l'histoire de ce pays avant le génocide.



14

Il est important que les élèves comprennent que les bourreaux et les victimes appartiennent au même groupe ethnoculturel.

### Activité 1



20 minutes

## Activité 2

## Étude historique du génocide au Cambodge



60 minutes

Objectif :

Se familiariser avec l'histoire de ce génocide, les victimes, les bourreaux, les enjeux, les méthodes, etc.



14 + 15

Démarche :

1. Divisez la classe en quatre sous-groupes, donnez à chacun une série de documents. La tâche des élèves est de répondre aux questions associées à l'analyse des documents. Dites-leur que leur mission est de dégager l'information (faits, personnages, événements) et de mettre cette information en ordre chronologique.
2. Une fois que l'analyse des documents est terminée, tout le monde se rassemble pour la mise en commun. Chaque équipe doit nommer un porte-parole. Les porte-parole présentent aux autres la portion d'histoire que leur équipe a découverte dans leur dossier.
3. Visionnement du court documentaire *Life in the open prison*.

<http://citizenshift.org/life-open-prison-2>

Ce film, réalisé par des élèves du secondaire de l'école St-George à Montréal, présente le génocide et des extraits d'entrevues de survivants vivant aujourd'hui à Montréal.

Demandez aux élèves d'identifier les informations sur le génocide qui se trouvent dans le film.

4. Synthèse ou activité d'évaluation : répondre aux questions suivantes



14 + 16

- Quelles sont les principales caractéristiques du génocide au Cambodge?
- Qui sont les bourreaux?
- Qui sont les victimes?
- Quand le génocide a-t-il eu lieu?
- Quelle est l'idéologie ayant provoqué le génocide? Quelles en sont les principales idées?
- Où l'événement a-t-il eu lieu?
- Quels éléments du contexte social, politique, économique permettent d'expliquer l'événement?
- Comment le génocide a-t-il pris fin?



Film 33 minutes

## Analyse de l'intervention du Canada

Objectif :

Comprendre la position du Canada pendant le génocide et prendre connaissance d'initiatives visant à venir en aide aux victimes.

Démarche :

1. Faites faire l'activité sur la lettre du ministre Jacques Couture.



2. Faites faire l'activité sur l'intervention du Canada au Cambodge

- Le Canada savait-il ce qui se passait au Cambodge?



- Le Canada avait-il des intérêts économiques là-bas?



- Le Canada avait-il les moyens d'intervenir?



## Activité 3



45 minutes



Bien que le Cambodge ait été hermétiquement fermé aux journalistes internationaux et aux autres pays, des gens comme Pin Yathay ont raconté ce qui s'y passait. Le monde n'était pas tout à fait ignorant.



Le Premier ministre P.-E. Trudeau avait été un des premiers leaders politiques à encourager le commerce avec la Chine, le seul pays à reconnaître et à commercer avec le Cambodge. Cela constitue-t-il une raison suffisante pour ne pas arrêter les Khmers rouges?



Après l'Holocauste, la communauté internationale s'est dotée de documents de référence, comme la *Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide* et la *Déclaration universelle des droits de l'Homme*, qui sont aussi un engagement moral à intervenir pour protéger les droits de tous.

## Activité 4



1 leçon

## Le génocide

Objectif :

Revoir les étapes de Stanton et s'exercer à analyser le génocide en fonction de ces catégories, qui permettront la comparaison avec le tableau de l'Holocauste construit pendant la visite au musée.

Démarche :

1. Divisez les élèves en équipes. Donnez une étape à chaque équipe et demandez-leur de l'illustrer en utilisant leur savoir sur le génocide au Cambodge.



2. Demandez à un porte-parole de l'équipe de partager les résultats.
3. Récoltez les réponses de toutes les équipes et distribuez-les à chaque élève, afin que tous aient la même information. Ce tableau sera utile dans la section suivante.



Deux équipes peuvent travailler sur le même thème. L'équipe doit identifier deux ou trois éléments permettant d'illustrer chaque étape.

## 5<sup>e</sup> partie - Synthèse

Cette partie offre aux élèves la possibilité d'exercer leur jugement critique par rapport au crime de génocide et par rapport à la question de l'intervention pour la protection des droits humains.

### Analyse des étapes menant aux génocides

### Activité 1



30 minutes

Objectif :

À l'aide de l'échelle des huit étapes menant au génocide, les élèves peuvent comprendre les différences et les ressemblances entre l'Holocauste et le génocide au Cambodge. Ils prennent conscience qu'il est possible de reconnaître un génocide en cours et d'intervenir pour l'arrêter.



Démarche :

1. Faites des équipes de quatre élèves et demandez-leur de comparer leurs tableaux illustrant les huit étapes des deux génocides à l'étude. Demandez à chaque équipe de noter deux grandes différences et deux grandes similitudes.
2. Demandez aux élèves de relever les principales formes d'intervention menées par le Canada ou par ses citoyens lors des deux événements étudiés. Demandez-leur de qualifier ces interventions : sont-elles de grande envergure, coûteuses, durables, efficaces, etc.?



3. En grand groupe, demandez aux équipes de partager leurs résultats et de noter les réponses des autres équipes lorsqu'elles diffèrent.
4. Discutez des résultats.



Il est essentiel que l'étude de l'intervention soit critique, car au final, très peu a été fait afin de mettre fin à ces deux génocides.

## Activité 2



1 leçon

### Analyse et réflexion sur les formes d'intervention du Canada pour la défense des droits humains hier et aujourd'hui

Objectif :

Actualisation de la réflexion sur l'intervention du Canada et les enjeux contemporains.

Démarche :

1. Demandez aux équipes de lire les recommandations adressées au gouvernement du Canada, qui ont été adaptées du rapport du groupe Mobiliser la volonté d'intervenir, et de répondre aux questions qui y sont associées.
2. Nommez un secrétaire pour chaque équipe. Celui-ci doit prendre en note les meilleures idées de l'équipe pour chaque question. L'équipe décide ensemble de ces meilleures idées.
3. Demandez à un porte-parole de transmettre l'opinion majoritaire de l'équipe sur les questions posées dans le document.
4. Si possible, donnez du temps aux élèves pour qu'ils écrivent aux représentants du gouvernement concernant les enjeux contemporains qui les interpellent.



Musée commémoratif  
de l'Holocauste à Montréal

Montreal Holocaust  
Memorial Museum



Un lieu d'espoir :  
un appel à l'action citoyenne

A place to learn and be inspired to act

Agir  
To act

5151, ch. de la Côte-Sainte-Catherine  
514 345-2605

**HORAIRE**

Dimanche Sunday	10 h 10 AM	16 h 4 PM
Lundi Monday	10 h 10 AM	17 h 5 PM
Mardi Tuesday	10 h 10 AM	17 h 5 PM
Mercredi Wednesday	10 h 10 AM	21 h 9 PM
Jeudi Thursday	10 h 10 AM	17 h 5 PM
Vendredi Friday	10 h 10 AM	14 h 2 PM
Samedi Saturday	Fermé Closed	



Apprendre  
To learn

Ressentir  
To feel

Se souvenir  
To remember

Bénéficiaire de la  
Beneficiary of



[mhmc.ca](http://mhmc.ca)